



AFRIQUE/SENEGAL - A la veille d'un scrutin tendu, l'Eglise fournit un tiers des observateurs électoraux

Dakar (Agence Fides) – « Le climat est tendu au point que les écoles privées de Dakar ont suspendu les leçons jusqu'à l'issue du scrutin » déclarent à l'Agence Fides des sources de l'Eglise locale depuis la capitale du Sénégal où Dimanche prochain, 26 février, se tiendront les élections présidentielles.

Le 21 février, le chanteur pop et activiste d'opposition, Youssou N'Dour, a été blessé à une jambe au cours d'une manifestation non autorisée à Dakar, manifestation organisée contre le Président sortant, Wade, qui se présente pour obtenir un contesté troisième mandat. « Hier et aujourd'hui, il n'y a pas eu d'incidents. La mission de l'Union africaine, conduite par l'ancien Président nigérian Olusegun Obasanjo, qui est arrivée hier à Dakar, a probablement eu un rôle dans l'apaisement des esprits. La délégation africaine a rencontré tous les responsables de l'opposition » affirment les sources de Fides.

« Les manifestations sont promues par le mouvement d'opposition M23 qui vise à renvoyer les élections mais il y a peu de chances qu'il y parvienne notamment parce qu'il n'existe aucune norme constitutionnelle spécifique qui le prévoit » continuent nos sources.

En ce qui concerne les tensions avec la confraternité islamique Tidjane (voir Fides 20/02/2012), il semble que, sur ce front, la sérénité soit revenue après que le Grand Calife ait adressé un appel au calme à ses disciples. « La population est lasse des tensions et des violences qu'elle considère étrangères à sa propre histoire » soulignent nos interlocuteurs.

L'Eglise catholique apporte sa contribution afin que les élections se déroulent de manière correcte. « Sur un total de 3.000 observateurs électoraux locaux, un tiers sont catholiques » rappellent les sources de Fides. « Les autorités ont en effet reconnu 850 observateurs présentés par la Commission épiscopale Justice et Paix par l'intermédiaire de la Caritas locale, qui dispose de la personnalité juridique civile reconnue par l'Etat. La moitié sont des scouts et l'autre moitié des bénévoles d'associations catholiques. Ils sont bien organisés et ont suivi un cours de formation ad hoc. Ils sont déjà familiarisés avec les opérations électorales, ayant suivi les scrutins organisés dans les casernes (l'armée a en effet déjà voté) ».

« Seuls 30% des militaires a voté. Cela pourrait constituer une indication de ce que pourrait faire la population civile qui semble démontrer peu d'enthousiasme après une campagne électorale tendue, marquée par les polémiques sur le Président sortant et par les divisions à l'intérieur de l'opposition » concluent nos sources.

(L.M.) (Agence Fides 23/02/2012)